

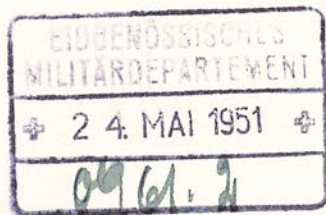


LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 18 mai 1951.

ad No 0961.2.

Personnelle



Monsieur Karl K o b e l t , Conseiller fédéral,
Chef du Département militaire,

B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai bien reçu la lettre que le Directeur de l'Administration militaire m'a adressée en votre nom le 12 mai concernant la création de postes d'attaché militaire à Bucarest, Prague, Pékin et Madrid. J'ai examiné cette affaire au mois de mars, à la suite de la lettre que vous m'aviez écrite le 28 février et qu'accompagnait une note de M. le Colonel Commandant de Corps de Montmollin, Chef de l'Etat-major général, du 20 février, note que je vous retourne ci-jointe. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que je pensais que j'aurais l'occasion de m'exprimer en séance du Conseil fédéral.

Je suis personnellement plutôt contre l'envoi d'attachés militaires dans ces différentes capitales. Dans les pays situés derrière le rideau de fer, l'activité d'un attaché militaire est, de par les circonstances, sans efficacité. Cela m'a été confirmé encore il y a quelques jours par notre Ministre à Prague, qui m'a demandé instamment de ne pas envoyer d'attaché militaire dans la capitale tchécoslovaque. La présence d'un attaché militaire compliquerait encore la tâche déjà assez difficile de la Légation. A Bucarest, où nous n'avons qu'un Chargé d'affaires, l'attaché militaire serait considéré comme un espion et les mesures nécessaires seraient prises immédiatement pour paralyser toute activité de sa part.

h m

./.



Quant à Madrid, nous sommes renseignés par notre Légation sur les conversations qui se déroulent entre les Américains et le Gouvernement du Général Franco. Je crois que nous le sommes également sur l'état actuel de l'armée espagnole. Il ne me semble pas que Madrid puisse être considéré aujourd'hui comme un centre important du point de vue politique et militaire, de telle sorte que les contacts amicaux qu'un attaché militaire suisse pourrait établir avec les milieux militaires espagnols n'auraient pas une très grande portée pour nous. Un de mes collaborateurs ne partage pas ma manière de voir et pense que l'envoi d'un attaché militaire à Madrid serait désirable, le Chef de la Section des renseignements de l'EMG ne recevant que des informations insuffisantes de notre Légation.

Reste Pékin. Comme pour les autres pays à régime communiste, il me paraît très douteux qu'un attaché militaire dans cette capitale ait des possibilités d'action. Il est clair que, s'il pouvait voyager librement dans le pays, se rendre dans les régions où se trouvent des troupes qui vont ensuite combattre en Corée, il y aurait un intérêt à créer un poste d'attaché militaire à Pékin. Avant de prendre une décision, il me paraît nécessaire de recueillir l'avis de notre Légation dans la capitale chinoise et de lui demander si d'autres pays occidentaux ont à Pékin un attaché militaire. J'ai télégraphié dans ce sens à M. Rezzonico et, dès que j'aurai sa réponse, je ne manquerai pas de vous la communiquer.

Tout en comprenant les raisons pour lesquelles le Chef de l'Etat-major général désirerait envoyer un attaché militaire dans les quatre capitales susindiquées, je dois prendre une attitude plutôt négative. Le problème pourra, d'ailleurs, faire l'objet d'une discussion au sein du Conseil fédéral.

Quant à la proposition d'accréditer à Bruxelles notre attaché militaire à Londres, je m'y rallie sans autre, de même qu'à la liaison du poste de Rome avec celui de Belgrade lorsque la situation politique le permettra. Un de mes collaborateurs, constatant que nous n'avons plus d'officiers en mission dans les Balkans, pense qu'il serait utile de repourvoir dès maintenant le poste de Belgrade, indépendamment de celui de Rome. Vous voudrez bien faire examiner la question si vous le jugez opportun.

Enfin, je n'ai pas d'objections à faire à ce que le poste de Stockholm soit repourvu à la fin de cette année, mais je voudrais exprimer le désir que ce soit par un officier du grade de lieutenant-colonel ou d'un grade inférieur.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Max Petitpierre

Max Petitpierre

Annexe: 1.